RHAJAC

RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE DÉNONCIATION

8 Octobre 2026

15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILLE

Insécurité, report des élections et maintien au pouvoir : le RHAJAC dénonce la connivence présumée du Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé avec les chefs de gangs de la coalition criminelle « Viv Ansanm » afin de se maintenir au pouvoir dans le sang.

Port-au-Prince, le 8 octobre 2026.

Le Réseau Haïtien des Journalistes Anti-Corruption (RHAJAC) dénonce l'échec du Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé dans sa mission de rétablir la sécurité et d'organiser les élections. Depuis son arrivée à la Primature, le 11 novembre 2024, aucun chef de gang majeur n'a été ni arrêté ni tué dans les échanges de tirs avec les forces de répression des gangs ni avec les forces de l'ordre locales, malgré les millions de dollars américains consacrés aux opérations sécuritaires. Pourtant, Alix Didier Fils-Aimé continue de diriger le pays sans contre-pouvoir, on dirait un associé de « Viv Ansanm ».

Le RHAJAC dénonce un mécanisme politique particulièrement préoccupant : sans sécurité, pas d'élections. Sans élections, pas de remplacement du Premier ministre par des autorités élues. Ainsi, l'échec sécuritaire d'Alix Didier Fils-Aimé contribue paradoxalement à prolonger son maintien au pouvoir. Une situation qui soulève de graves interrogations pour nous, au sein du RHAJAC, sur sa volonté réelle de créer les conditions nécessaires pour rétablir l'ordre après 1 an et 10 mois au pouvoir.

RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE DÉNONCIATION

8 Octobre 2026

 # 15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILLE

Le RHAJAC met directement en cause M. Fils-Aimé dans les soupçons de connivence avec des chefs de gangs de la coalition criminelle « Viv Ansanm » et exige l'ouverture d'une enquête indépendante sur ses relations présumées avec les membres de cette organisation criminelle, avec lesquels il entretiendrait de bonnes relations depuis le commerce d'anguilles, avant même son arrivée au pouvoir.

À Carrefour, à Croix-des-Bouquets, à Cité Soleil, à Village-de-Dieu, à Bas-Delmas, entre autres, et dans plusieurs territoires contrôlés par les gangs, les citoyens sont pris en otage. Ils ne peuvent même pas se mobiliser librement contre le pouvoir sans risquer des représailles, des exécutions ou des massacres. Pendant qu'Alix Didier Fils-Aimé n'organise pas d'élections, cette situation prive aussi la population de ses droits fondamentaux et empêche toute contestation populaire dans les zones sous domination criminelle.

Le RHAJAC exige également un audit indépendant des millions de dollars américains dépensés sous le gouvernement d'Alix Didier Fils-Aimé pour les opérations sécuritaires, ainsi qu'un examen des contrats conclus depuis son arrivée à la Primature. Le Premier ministre doit rendre des comptes sur les résultats de sa politique sécuritaire et sur l'utilisation des fonds publics.

RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE DÉNONCIATION

8 Octobre 2026

- **# 15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILLE**

Alix Didier Fils-Aimé ne peut pas continuer à tirer profit de son propre échec. Le RHAJAC appelle le Conseil des ministres à s'appuyer sur le décret du 7 février 2026, qui place le pouvoir exécutif sous l'égide du Conseil des ministres, conformément à l'article 149 de la Constitution de 1987 amendée, pour remplacer le Premier ministre et choisir l'un des leurs pour continuer avec les élections, avec un mandat bien précis et limité. Sinon, la classe politique doit s'organiser dès maintenant pour préparer son remplacement à la Primature, conformément au cadre légal, et empêcher que l'insécurité ne serve de justification à une prolongation indéfinie de son maintien au pouvoir.

Le peuple haïtien ne peut pas rester prisonnier des gangs armés pendant que l'absence de sécurité et d'élections favorise la prolongation du pouvoir d'Alix Didier Fils-Aimé.

Djovany Michel
Secrétairegénéral
Pou r authentification : rhajac.org
Contact presse : +509 3456 4848